

Plan de cours
TRS 8515-30 Conception d'un projet d'intervention
Session : Hiver 2021
Horaire : lundi, 14h00 à 17h00
Cours en ligne en mode synchrone

Descripteur

Ce cours propose un examen du processus d'élaboration d'un projet d'intervention en travail social, applicable à tout type d'intervention. Il permet d'inclure dans la pratique du travail social une méthode, une théorisation et une modélisation des actions à partir d'une base empirique documentée. Le cours vise l'identification de la problématique et de l'objet de l'intervention ainsi que l'établissement des liens avec le contexte de l'intervention et avec les définitions du problème social. Cela, en s'appuyant sur un cadre d'analyse et sur une méthodologie fondés sur des approches et théories de l'intervention. Une attention sera aussi accordée aux conditions de réalisation et de faisabilité de l'intervention et à l'évaluation des résultats de l'intervention. Ces activités seront appuyées par de méthodes et d'outils de réflexivité sur l'action. Ce cours est obligatoire pour les étudiants du profil mémoire d'intervention.

Cours préalables : [TRS8200 - Connaissance et travail social](#); [TRS8205 - Méthodologie de recherche et travail social I](#)

Ressource professorale :

Jorge Flores-Aranda

Courriel : flores-aranda.jorge@uqam.ca

Téléphone : 514-987-3000 poste 491

Disponibilités : sur rendez-vous

Objectifs généraux :

- 1- Dégager les repères nécessaires pour présenter et rédiger un projet d'intervention.
- 2- Jeter les bases d'un avant-projet de mémoire d'intervention pour déclencher la discussion avec les acteurs- clés de ce projet : directeur-trice du mémoire d'intervention, l'agente de la formation pratique et le-la représentant.e d'un milieu d'intervention anticipé.

Objectifs spécifiques :

- 1- Saisir les étapes essentielles d'un avant-projet d'intervention en travail social
- 2- Présenter et rédiger un avant-projet d'intervention en travail social
- 3 - Saisir les enjeux entourant l'articulation d'un avant-projet

Méthode pédagogique

Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : exposé magistral, questionnement à partir des textes à l'étude et des intentions de projet de chacun, rencontre de personnes-clés, exposé oral et apprentissage par les pairs. Ces stratégies permettront de comprendre les différentes étapes pour structurer un projet d'intervention soit : la conception, la planification, l'actualisation et l'évaluation. Des liens théorie-pratique seront régulièrement effectués à partir de lectures communes, d'exposés, des travaux pratiques, de plénières et de synthèses afin d'assurer une intégration des acquis. Le défi de ce cours est de produire un avant-projet d'intervention qui pourra servir de matériel de présentation aux premières négociations avec différents acteurs. Il vise donc à développer le savoir-dire, le savoir-écrire et le savoir négocier. Ce cours vise également à accompagner les étudiants dans ce que peut leur faire vivre la conception d'un nouveau projet. Par exemple, cela peut créer des espoirs mais peut, en même temps, susciter des peurs, des inquiétudes ou encore de l'anticipation.

Un portfolio sera aussi utilisé. Il s'agit d'un outil permettant la réflexivité et l'évaluation de l'atteinte des objectifs dans un contexte de formation. Il s'agira d'un outil, dont le contenu ne sera pas noté mais qui sera utile autant durant le cours que pour les activités relatives à la réalisation du mémoire d'intervention. Des outils et des lectures vous permettront l'élaboration de votre portfolio.

Matériel pédagogique

Livre : Alain, M., et Dessureault, D. (2010). *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lectures sur Moodle

Quelques questions pour alimenter la réflexion autour de la conception d'un projet

- 1- *Par où commencer?* intuition, processus créatif, recension d'écrits, entrevues auprès d'intervenant.e.s et comité d'utilisateurs, etc.
- 2- *Quels types d'informations recueillir ?* ce qui est connu, ce qui est à éviter, ce qui bloque dans l'intervention, ce qui mériterait l'exploration d'une alternative d'intervention à la situation-problème, qu'est-ce qui fait problème (identifier une problématique : en quoi le projet peut-il être une piste de solution novatrice et réaliste à partir d'une intuition, d'une question et/ou d'une hypothèse).
- 3- *Est-ce que mon projet est réaliste?* évaluation de la faisabilité d'un projet (recension d'écrits, exploration-terrain, identification des objectifs et moyens, indicateurs, critères, des besoins spécifiques auxquels répond le projet, élaboration d'un échéancier, etc.), identification des résistances, des alliances,
- 4- *Quelles sont les types de compétences qui faciliteront l'accueil d'un projet?* savoir convaincre, négocier, s'affirmer et rester ouvert aux propositions et aux opportunités tout respectant le sens du projet.
- 5- *À quoi répond un projet ?* au besoin d'un groupe particulier, au besoin d'une alternative à une pratique insatisfaisante ? etc.
- 6- *Quelles sont les étapes incontournables d'un projet ?*
- 7- *Comment s'assurer que le projet répond aux besoins d'un milieu et de son contexte ?* organisme, usagers, intervenants, gestionnaires, incidents critiques ?
- 8- *Quelle est la distinction entre un programme et un projet ?*
- 9- *Qu'est-ce qu'un praticien.ne-chercheur.e ?*
- 10- *Que faut-il entendre par conceptualiser, planifier, actualiser et évaluer un projet ?*
- 11- *Pour quelles raisons ces quatre étapes sont-elles indissociables dans un projet d'intervention ?* l'ensemble de la démarche demande un effort de cohérence et de transparence.
- 12- *Comment et pourquoi choisir un cadre théorique ou conceptuel dans une démarche d'avant projet ?* Il permet d'analyser l'action et ses effets pendant et après l'actualisation d'un projet.
- 13- *En quoi est-ce si important de considérer le projet à la lumière des contextes dans lesquels il s'actualisera* (ex : contextes relationnel, organisationnel, social, politique, social, culturel, etc.)

Modalités d'évaluation TRS8515

1. Synthèse d'un texte et présentation au groupe (10%)

Travail qui consiste à :

- Texte écrit**
 - Faire la synthèse d'un texte abordant la problématique sociale qui vous intéresserait d'aborder dans votre projet (1-2 pages)
 - Présentation des principales idées de l'auteur.e
 - Décrire, personnellement, l'apport que pourrait avoir ce texte au projet d'intervention que vous envisagez (1/2 page)
 - Identifier une question que soulève ce texte pour vous et pouvant alimenter une discussion en classe

*Format : 1 ½ à 2 ½ pages à interligne et demi (Times New Roman)

- Présentation en classe** (5 minutes)
 - Présenter votre synthèse et questions au groupe

Critères d'évaluation

- Clarté de la synthèse
- Pertinence des liens entre le texte et le projet envisagé (apport)
- Pertinence de la question posée au groupe-cours
- Clarté de la présentation au groupe

Échéancier : Cours 3 et 4 (1 février et 8 février 2021)

2. Un résumé d'entretien, lien avec des textes et exposé oral (30%)

- Réalisation de l'entretien** : Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un entretien avec une personne pouvant commenter et apporter un point de vue critique sur la faisabilité de votre intention de projet. Cette personne peut être gestionnaire, coordonnatrice, intervenante ou bénévole d'une organisation œuvrant dans le domaine dans lequel vous souhaitez faire votre projet d'intervention. Le but est de connaître l'adéquation entre vos idées et les besoins du milieu, ainsi que d'éviter les écueils d'un projet trop ambitieux ou trop pointu et de vous permettre de vous réajuster.
- Rédaction d'un résumé** : à partir des questions suivantes : Quelles ont été les réactions de cette personne à la présentation de votre idée initiale ? Comment voyez-vous l'adéquation entre votre idée initiale et les besoins du milieu ? Sur quels aspects trouve-t-elle le projet réaliste? Quels aspects lui semblent moins réalistes ? Quels ajustements suggèrent-elle ? Comment ces réactions font évoluer votre projet ?
- Liens avec les écrits** : À ce résumé, vous devez faire des liens avec deux textes pertinents à l'analyse que vous ferez des résultats de l'entrevue (inclure les références à la fin du document).

*Format : 3 à 4 pages à interligne et demi (Times New Roman) – 15% (entretien, résumé, liens textes)

- Exposé oral** : A) Vous aurez à présenter les résultats de votre entretien lors d'un court exposé oral. Celui-ci ne doit pas comporter plus de huit diapositives d'un power point. B) Les deux dernières diapositives doivent nous informer sur 1) *Comment cet entretien a fait évoluer votre*

projet et 2) la question que vous voulez adresser au groupe-classe concernant votre projet. Il est recommandé que cette dernière question porte sur les ajustements qui seraient souhaités dans la conception de votre projet en lien avec l'identification de la problématique.

***Format :**

- Exposé oral : 15 minutes – 15% (exposé)
- Discussion en groupe : 15 minutes

Critères d'évaluation

- Clarté du résumé d'entretien et de l'exposé
- Justification des éléments retenus pour l'ajustement du projet
- Changements apportés au projet selon les informations recueillies
- Pertinence de la question posée au groupe-cours
- Pertinence des liens avec les textes choisis

* Vous pouvez remettre votre travail écrit la semaine suivant votre exposé.

Échéancier : Cours 5-6 et 7 (15 février, 22 février et 8 mars 2021)

3. Un travail écrit sur votre intention de projet (40%)

Un texte entre 10 et 12 pages à une interligne et demi dressant un portrait de la problématique, des besoins du public-cible visé, de l'état des lieux des interventions menées et du rationnel qui justifie votre projet d'intervention. Vous pouvez reprendre ce que vous avez fait pour le cours de recherche suivi à l'automne. Cependant, il sera important de réviser les informations présentées dans ce travail. De plus, vous devrez ajouter de nouveaux textes selon a) les principes guidant la conception d'un projet d'intervention et, b) selon les particularités d'un projet d'intervention pensé et réalisé dans le cadre du mémoire d'intervention. Les choix retenus dans ce texte doivent être appuyés par des références pertinentes à la spécificité de votre intention de projet et par les lectures obligatoires du cours. Le travail se termine en identifiant une question de votre mémoire d'intervention. Un guide vous sera remis à cet effet.

Critères d'évaluation :

- Clarté
- Cohérence de la démarche
- Capacité de synthèse et d'analyse
- Justification des choix retenus et références pertinentes à l'appui

Échéancier : cours 12 (5 avril 2021)

4. Un avant-projet d'intervention (20%)

Ce travail s'appuiera sur les résultats du travail précédent. Vous devrez :

- A. À partir d'un **tableau schématique**, faire ressortir les principales informations qui guideront le plan de l'avant-projet : problématique, question, cadre d'analyse, objectifs, références. Si possible, vous pourrez également ajouter quelques idées concernant les moyens, l'échéancier et les indicateurs de résultats envisagés dans le cadre de votre projet.
- B. De plus, **deux pages synthèse de l'avant-projet** devront être annexées au tableau schématique afin d'en expliquer les grandes lignes tout en essayant de se mettre à la place de représentants d'un organisme qui auraient à prendre une décision sur cette proposition.

*Format : 2 pages à interligne et demi (Times New Roman) – 10% (tableau, pages synthèse) à déposer au même moment que la présentation.

Faire une **présentation de cet avant-projet** au groupe-classe (10 minutes). À la fin de votre exposé, une période (10 minutes) sera réservée afin de permettre aux collègues de classe de poser des questions de clarification, d'émettre des pistes de réflexion, des suggestions ou encore des commentaires constructifs afin d'enrichir votre projet.

Il est à noter que, suite au cours, vous devrez inclure les commentaires pertinents reçus en classe à votre avant-projet (tableau et pages-synthèse) et le valider auprès de votre direction d'études. Il pourra vous être utile, si ce n'est pas encore fait à la fin de la session, pour vous orienter (avec le soutien de Line Lévesque, chargée de formation pratique) dans la recherche d'un milieu d'intervention et afin de le présenter à ce milieu. Ce travail est une première ébauche d'un avant-projet qui évoluera lors des discussions avec les acteurs-clés reliés à l'intervention.

***Format :**

-Exposé oral : 10 minutes – 10% (exposé)

-Discussion en groupe : 10 minutes

Critères d'évaluation :

- Clarté à l'écrit et à l'oral
- Capacité de synthèse et d'analyse
- Précision des objectifs
- Cohérence du projet

Échéancier : Les deux derniers cours (19 et 26 avril 2021)

Ouvrages obligatoires pour le cours :

- 1) Alain, M. et D. Dessurault (2009). Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- 2) Textes déposés sur Moodle

TRS8515-Hiver 2020 - Calendrier

Date	Contenu	Lectures
Cours 1 18 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plan de cours, entente d'évaluation <input type="checkbox"/> Rappel de la séquence du profil mémoire d'intervention <input type="checkbox"/> Différences entre un mémoire de recherche et un mémoire d'intervention <input type="checkbox"/> La place du projet <input type="checkbox"/> Explication des travaux <input type="checkbox"/> Activité de réflexion sur les thématiques d'intérêt pour le mémoire d'intervention 	
Cours 2 25 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Calendriers : horaires de présentation 1) synthèses textes et 2) entretiens <input type="checkbox"/> Quelques réflexions sur la notion de projet <input type="checkbox"/> Le portfolio <input type="checkbox"/> Participation de <u>Line Lévesque</u>, chargée de formation pratique 	Moodle : 1. Gaudet et Robert (2018). Choisir un projet de recherche qualitative. 2. Gusew et Berteau (2010). Le portfolio.
Cours 3 1 février	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présentation synthèse et question au groupe <input type="checkbox"/> Travail sur les notions de conception et d'articulation du projet <input type="checkbox"/> Le projet dans son ensemble : avant, pendant et après <input type="checkbox"/> La place de l'évaluation dans le projet <input type="checkbox"/> Identification de la problématique : théorie et mise en pratique <input type="checkbox"/> Les règles du projet selon Boutinet 	Livre 1. Chapitre 1 Moodle 2. Boutinet (2010) Les deux temps de conduite à projets et leurs conduites itératives 3. Gaudet et Robert (2018). Modéliser et rédiger un projet de recherche qualitative.
Cours 4 8 février	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présentation synthèse et question au groupe <input type="checkbox"/> Le projet, l'innovation et la réponse aux besoins de la population <input type="checkbox"/> L'analyse des besoins de la population <input type="checkbox"/> Clarification du travail sur l'intention de projet 	Livre 1. Chapitre 4 Moodle 2. Boutinet (2007) : Éléments pour une méthodologie de la conduite de projets
Cours 5 15 février	<u>Présentation d'un.e invité.e</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quelques pistes pour faciliter l'implantation d'un projet <input type="checkbox"/> Comment présenter son projet pour que l'organisme y perçoive plus d'avantages que d'inconvénients. Comment négocier son projet : exercice – jeu de rôles <input type="checkbox"/> Point de vue d'ailleurs sur le succès ou l'insuccès d'un projet... 	
Cours 6 22 février	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faisabilité et questions sur le projet en lien avec la théorie vue en classe <input type="checkbox"/> Quelques réflexions sur l'aspect participatif de certains projets <input type="checkbox"/> <u>Présentations : Entretien et projet</u> 	Livre 1. Chapitre 3 Moodle 2. Otis (2015). De l'émergence d'un besoin à la pérennisation de l'action. Un modèle de recherche participative avec les communautés.
Semaine de lecture		
Cours 7 8 mars	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les ancrages théoriques <input type="checkbox"/> Le cadre d'analyse <input type="checkbox"/> <u>Présentations : Entretien et projet</u> 	Moodle 1. Thorpe (2018). Why social work theory matters for social work
Cours 8 15 mars	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les objectifs et le terrain <input type="checkbox"/> <u>Présentation : Entretien et projet</u> 	Gaudet et Robert, 2018, Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche.

Cours 9 22 mars	<input type="checkbox"/> La faisabilité des projets : On ressort avec quels constats? <input type="checkbox"/> Travail sur les objectifs <input type="checkbox"/> L'évaluation du projet : les indicateurs et les moyens d'évaluation (exposé et exercices) <input type="checkbox"/> Explication du travail sur l'avant-projet	Moodle 1.Zuniga (2007). L'évaluation dans l'action sociale : autonomie et solidarités. Livre 1.Chapitre 9
Cours 11 29	<input type="checkbox"/> Les projets d'intervention et le développement communautaire	Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés.
Cours 12 5 avril	<input type="checkbox"/> Comment conjuguer l'aspect clinique avec les impératifs du mémoire d'intervention ? <input type="checkbox"/> Comment garder la distance professionnelle face au contenu clinique de notre projet ? <input type="checkbox"/> Enjeux éthiques	Gaudet et Robert (2018), Les enjeux éthiques en recherche qualitative.
Cours 13 12 avril	Pas de cours pour vous permettre d'avancer sur vos projets	
*Cours 14-15 19 et 26 avril	Présentation des avant-projets d'intervention	

TRS8515- Conception d'un projet d'intervention

Références

- Alain, M. et D. Dessurault (2009). *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets*, 18(1), 40-40.
- Boutinet, J.-P. (2003). *Psychologie de conduites à projet*. Paris : PUF.
- Boutinet, J.-P. (2010). Les deux temps de conduite à projets et leurs conduites itératives. PUF : formation et pratiques professionnelles Boutinet, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet*. Paris : PUF : 1re éd. "Quadrige".
- Gaudet, S., Robert, D. (2018). Choisir un projet de recherche qualitative. Dans S. Gaudet et D. Robert (dir.), *L'aventure de la recherche qualitative*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaudet, S., Robert, D. (2018). Modéliser et rédiger un projet de recherche qualitative. Dans S. Gaudet et D. Robert (dir.), *L'aventure de la recherche qualitative*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaudet, S., Robert, D. (2018). Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche. Dans S. Gaudet et D. Robert (dir.), *L'aventure de la recherche qualitative*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaudet, S., Robert, D. (2018). Les enjeux éthiques en recherche qualitative. Dans S. Gaudet et D. Robert (dir.), *L'aventure de la recherche qualitative*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gusew et Berteau (2010). Le portfolio. Dans *Accompagner le projet de formation pratique en travail social. Complexité, enjeux et défis*. Sous la direction de Sacha Genest Dufault, Annie Gusew, Eve Bélanger et Isabelle Côté. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Laflamme, M. (2014). *Le projet d'intervention communautaire- Guide pratique pour le concevoir et le réaliser*. Québec : Groupe Fides, inc.
- Mormesse, M. (2014). *L'évaluation du travail social : une nécessité impossible ?* Paris : L'Harmattan
- Nugent, W.R., Sieppert, J.D., Hudson, W.W. (2001). *Practice evaluation for the 21st Century*. Ca: Belmont, Brooks/Cole, Thomson Learning.
- Otis, J. (2015). De l'émergence d'un besoin à la pérennisation de l'action. Un modèle de recherche participative avec les communautés. Dans *La recherche communautaire VIH/sida. Des savoirs engagés*. Sous la direction de Joanne Otis, Méлина Bernier et Joseph Josy Lévy, p 185-217. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Thorpe, C. (2018). Why social theory matters for social work. Dans *Social Theory for social work. Ideas and applications*. Sous la direction de Christopher Thorpe, p 1-15. Routledge
- Zúñiga, R. (2007). *L'évaluation dans l'action sociale : autonomie et solidarités*. Montréal : École de service social.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

RÈGLEMENT NO 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.



En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTERALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à	29 et	24 et	19 et
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	40	30	25	20
	A	86,0 à 89,9	43 et 44	36 et	27 et	23	18
	-			37	28	22	-
<i>Très bien</i>	B+	82,0 à 85,9	41 et	33 et	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	42	34	24	20	16
	B	75,0 à 77,9	39 et	31 et	23	19	15
	-		40	32			
Bien	C	71,0 à 74,9	36 et	29	22	18	-
	+	68,0 à 70,9	37	27 et	21	17	1
	C	65,0 à 67,9	34 et	28	20	-	4
	C		35	26			13
	-		33				
Passable	D	62,0 à 64,9	31 et	25	19	16	-
	+	60,0 et 61,9	32	24	18	15	1
	D		30				2
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Services aux étudiant.e.s à l'UQAM

Aide et soutien à l'apprentissage : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3185, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: [Christian Bégin](#)

Site web : <http://www.sve.uqam.ca/aide-apprentissage/>

Ce service met son expertise à votre disposition pour tous les aspects qui concernent votre rendement et votre performance scolaire. Il propose différents moyens pour vous aider à rentabiliser vos efforts et accroître votre efficacité face aux tâches scolaires, pour faciliter votre adaptation aux exigences universitaires et pour passer au travers des situations difficiles de formation et d'apprentissage. **On vous offre:** de l'information et de l'aide pour les situations d'adaptation et de performance ; du soutien pour le développement des stratégies d'apprentissage et des méthodes d'étude ; des conseils sur les exigences et les contextes particuliers aux études supérieures ; des outils et de la documentation pour favoriser l'auto-analyse des situations ; la possibilité de rencontres individuelles pour des problématiques particulières ; des ateliers.

Accueil, intégration et socialisation : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3000 poste 7093, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: sve@uqam.ca

Site web : <https://vie-etudiante.uqam.ca>

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur, les étudiant.e.s deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, les étudiant.e.s assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiant.e.s du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants